

Aux origines de l'autorité. Une notion romaine à revisiter.

Sylvie FRANCHET D'ESPÈREY

Résumé

Si la notion d'autorité revient souvent dans l'actualité, c'est d'abord l'origine romaine de cette notion qui est l'objet de la communication.

Présente dès les premiers siècles de la civilisation romaine, elle recouvre principalement les domaines du droit, de la religion et de la politique. Le sens premier de « surcroît de force accordé par les dieux pour une entreprise » se déploie dans ces divers champs, autour de l'idée de « garantie ». L'autorité est une relation dissymétrique, mais reconnue et acceptée comme telle. Elle suppose un consensus sur des valeurs communes, qui constituent à Rome le *mos maiorum*, la coutume des ancêtres. Dans le champ politique l'*auctoritas* s'oppose à la *potestas*, l'autorité du sénat s'oppose au pouvoir des magistrats. Cette paire est fructueuse pour la compréhension de l'autorité jusqu'à aujourd'hui. Une extension de la notion dans le domaine de la rhétorique et du langage ouvre le champ.

La compréhension de l'autorité ici présentée correspond en grande partie aux « institutions invisibles », qui sont l'objet d'un ouvrage récent de Pierre Rosanvallon.

*